Municipalité de Saint-Barnabé-Sud

175 ans 1840 – 2015

Le RAPPORT du maire

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTÉ À LA RÉUNION DU CONSEIL DE NOVEMBRE 2016

Voici le rapport du maire, Alain Jobin, concernant la situation financière de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants des états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

Je ferai la description des projets d'immobilisation réalisés en 2016 et vous donnerai les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice 2016. Vous trouverez également la liste des contrats de plus de 25 000 $ accordés depuis le dernier rapport ainsi que les orientations générales du prochain budget.

1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE 2015 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud au 31 décembre 2015 (non consolidé), démontrent des recettes de 1 295 962 $ et des dépenses de 1 283 560 $ pour un surplus de l'exercice de 12 402 $.

L'excédent accumulé au 31 décembre 2015 est de 405 826 $. L'actif à long terme, au 31 décembre 2015, s'élève à 7 360 127 $ (immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc).

De l'avis du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité et sa situation financière au 31 décembre 2015, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Nous sommes donc en mesure de dire que notre municipalité est actuellement en bonne santé financière.

ANALYSE DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015	
Excédent de fonctionnement non affecté solde au début	**409 559 $**
Excédent de fonctionnement à l'exercice à des fins fiscales	143 607 $
Activités de fonctionnement	(11 274 $)
Excédent de fonctionnement affecté	
Administration municipale	
- Fête du 175e et aménagement des parcs	(13 457 $)
- Service incendie	(5 269 $)
- Loisirs et cultures	(84 402 $)
- Exercice subséquent	(32 938 $)
Solde à la fin de l'exercice	**405 826 $**
Acquisitions d'immobilisation 2015	
- Transport	5 045 $
- Loisirs et culture	73 401 $
- Hygiène du milieu	4 321 948 $
	4 400 394 $
Fonds réservés	
- Fonds de roulement	236 183 $
- Fonds parcs et terrains de jeux	3 871 $

2. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

Hygiène du milieu

La municipalité a terminé son implantation d'un réseau d'égouts sanitaires et d'un système de traitement des eaux usées dans le secteur urbain. Elle a bénéficié du programme du fond Chantier/Canada pour cette implantation, elle a converti en octobre 2016 son emprunt temporaire en emprunt permanent.

Entre autres ce qui a permis de faire passer nos **actifs à long terme de 3 132 323 $ à 7 360 127 $**.

Loisirs et culture

Un comité des fêtes du 175e a été mis sur pied afin d'organiser des activités sur 18 mois de 2015 à 2016 afin de souligner le 175e anniversaire de la Municipalité. Suite à l'embauche d'une coordonnatrice en loisir, nous avons planifié et réalisé différentes activités tout au long de l'année. La participation des citoyens a permis de faire de ces activités, un franc succès.

Politique de la famille et des ainées

Nous sommes fiers d'avoir mis en œuvre la politique familiale municipale en complément avec notre politique, MADA (Municipalité amie des ainés).

Travaux publics

Des travaux de réfection et de resurfaçage ont été faits aux endroits suivants :

- Rang Barreau
- Accotement Grande-Ligne
- Resurfaçage, rue de L'Anse
- Changement des ponceaux à la caserne et à l'usine de traitement des eaux usées

Sécurité incendie

La création du projet d'entente en ressources humaines entre la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et celle de Saint-Hugues depuis quelques années a abouti à la création d'une régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains qui débutera le 1er janvier 2017.

Certains de nos pompiers ont suivi la formation pour devenir des premiers répondants. Les premiers répondants sont souvent des personnes qui doivent réagir en l'absence de services d'urgence ou lorsque ces services ne peuvent se déplacer rapidement.

Ces personnes agissent en tant qu'intermédiaire entre un secouriste et un ambulancier ce qui demande une solide formation, nous sommes donc fiers de vous offrir ce service maintenant dans notre Municipalité.

3. INDICATION SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

Le budget municipal adopté par le conseil pour l'exercice financier 2016 prévoyait des recettes et des dépenses pour un montant de 1 345 988 $. D'après le rapport prévisionnel préparé par la directrice générale, secrétaire-trésorière ces derniers jours et compte tenu des renseignements disponibles à cette date la municipalité prévoit terminer l'année 2016 avec un surplus budgétaire qui sera réaffecté en partie à l'exercice financier 2017.

4. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET ET DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS POUR L'EXERCICE 2017

Le conseil municipal entreprendra dans les prochaines semaines, la confection du budget pour l'exercice financier 2017.

Sachez que nous avons à cœur de conserver le compte de taxes des contribuables de Saint-Barnabé-Sud à un niveau très acceptable. Nous poursuivrons nos efforts afin de maintenir nos dépenses au minimum tout en répondant aux besoins en infrastructure et des citoyens.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Projet	Fonction	2017	2018	2019	Mode de financement
Rampe d'accès à la bibliothèque Abris et bancs Réducteur de vitesse Adapter rue du cimetière – Cyclable, piétonnier et routière	Loisirs - MADA	79 623 $			Subvention MADA + réserve 20 000$
«Parc-École» et Skateboard	Loisirs		«Parc-école» 55 000 $	Skateboard 25 000 $	Subvention Fonds de développement rural + réserve 20 000 $
Éclairage dans le Parc du 175e	Loisirs - Parc	5 000 $			Réserve
Réaménagement de l'entrepôt municipal		35 000 $			Activité de fonctionnement

Outre ces travaux importants, nous envisageons de réaliser au cours de la prochaine année ou des prochaines années les orientations suivantes:

- Continuer les démarches pour la réalisation d'un projet domiciliaire
- Aménager un espace parc au bout de la rue du Cimetière au bord de l'eau
- Continuer les démarches pour de l'aide financière des travaux d'asphaltage du rang St-Roch
- Voir à faire des demandes de subvention dans les programmes PAARRM et AIRRL pour l'amélioration des routes.
- Améliorer l'affichage à chaque extrémité de la ville et aux emplacements municipaux.
- Améliorer la diffusion d'information importante et ponctuelle.

5. LISTE DES CONTRATS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., c C-27-1), voici la liste des contrats de plus de 25 000 $ adjugés par la Municipalité entre le 4 novembre 2015 et le 1er novembre 2016.

NOM	MONTANT	OBJET
Pavages Maska Inc	249 113.65 $	Travaux d'asphaltage du rang Barreau sur ± 2,3 km
Maxime Marquis enr	172 461.00 $	Déneigement et épandage de fondants et abrasifs pour l'entretien des chemins d'hiver et des emplacements municipaux
Vel-Cour Asphalte Ltée	46 742.85 $	Rapiéçage d'asphaltes

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code Municipal (L.R.Q., c. C-27.1), voici la liste des contrats dont la valeur totale est de plus de 25 000 $ adjugés par la Municipalité entre le 4 novembre 2015 et le 1er novembre 2016.

NOM	MONTANT	OBJET
Les entreprises Bertrand Graveline 9011-4901 Québec Inc	27 161.61 $	Divers travaux d'excavations pour le raccordement sanitaire des bureaux municipaux. Réparation affaissement, excavation et installation de ponceaux.

6. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je me dois de mentionner les montants versés aux membres du conseil, ainsi que la rémunération annuelle des élus.

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
Maire		
· Municipalité	5977.32 $ / année	2988.72 $ / année
· Comité	20.00 $ / réunion	10.00 $ / réunion
· MRC	4645.08 $ / année	2322.60 $ / année
· Régie d'Aqueduc	63.58 $ / réunion	31.78 $ / réunion
Conseillers		
· Municipalité	1992.72 $ / année	996.36 $ / année
· Séance extraordinaire	33.33 $ / réunion	16.67 $ / réunion
· Comité	20.00 $ / réunion	10.00 $ / réunion
· Délégué Régie d'Aqueduc	63.58 $ / réunion	31.78 $ / réunion
· Délégué Régie des déchets	64.74 $ / réunion	32.37 $ / réunion

Les séances du conseil de la municipalité se tiennent le premier mardi de chaque mois. Toutefois, pour les mois de janvier, avril et août, 2017, la séance se tiendra aux dates suivantes : soit le 10 janvier et le 11 avril et 15 août 2017.

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je désire également remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Ce 1er novembre 2016

Le maire Alain Jobin